

Présidentielle du 15 avril prochain :

P. 3

La cour constitutionnelle confirme Les cinq candidats dans la course



Lancement du projet « e-Gouvernement » : P. 3

Le Togo numérise son Administration publique



La STT de nouveau en assemblée générale ce Jeudi :

P.5

Vers un durcissement de ton du gouvernement

Le trafic illicite de l'essence frelatée demeure un danger:

Un mort, deux voitures calcinées à Agoè

P. 6

Le FNFI et l'émergence économique du Togo:

P. 4

Un instrument pour l'autonomisation de la femme

Togo/ Soutien au Plan Sectoriel de l'Education :

15 milliards de francs CFA pour la mise en œuvre du PERI 2

Les activités de la deuxième phase du Projet Education et Renforcement Institutionnel (PERI-2) peuvent démarrer sans souci financier. Le Togo et la Banque mondiale ont procédé en effet le 05 Mars dernier à Lomé, à la signature de l'Accord de don du Partenariat Mondial pour l'Education (PME) destiné au financement de la deuxième phase du PERI dans le pays. En termes de réalisations, le PERI-2 devra permettre de renforcer les activités déjà entreprises dans le cadre du PERI-1 en vue de l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages. Il permettra aussi de réaliser une plus grande équité dans l'accès à l'éducation et le maintien à l'école jusqu'à la fin du cycle primaire, notamment pour les filles, en ciblant plus particulièrement les zones les plus défavorisées. C'est au total 18 inspections défavorisées, sélectionnées sur la base de critères convenus avec le Ministère des enseignements primaire et secondaire, et représentant 59,5% de l'effectif total des élèves en 2012 et 2013 qui seront couverts par le projet. Les documents de cet accord de

financement ont été signés par le Représentant Résident de la Banque mondiale au Togo, Hervé Assah et le Ministre togolais de l'économie et des finances, Adji Otèth Ayassor. «En approuvant ce nouveau projet pour le Togo, le Conseil d'Administration du PME a choisi de poursuivre son appui aux efforts du Gouvernement togolais pour renforcer le secteur de l'éducation et permettre à tous les enfants du pays d'avoir accès à une éducation de qualité », a laissé entendre Hervé Assah, lors de la cérémonie de signature qui s'est déroulée en présence de Florent Maganawoé, le Ministre des enseignements primaire et secondaire et du Représentant de l'UNICEF au Togo, Chef de file des partenaires techniques et financiers du secteur de l'éducation dans le pays. « Le PERI-2 permettra d'accélérer la progression du pays vers l'atteinte d'une scolarisation primaire universelle de qualité et de renforcer les compétences institutionnelles du secteur de l'éducation », a souligné le Ministre Ayassor qui s'est particulièrement réjoui de ce que les objectifs du projet



Un bâtiment scolaire construit dans le cadre du PERI-1

prennent en compte les préoccupations majeures du secteur de l'éducation. « Je reste confiant que le nouveau projet permettra au gouvernement de poursuivre les efforts engagés en matière d'accroissement de l'offre d'éducation et permettra à un plus grand nombre d'enfants togolais d'avoir accès à une éducation de qualité », a-t-il ajouté. Pour rappel, à sa clôture le 31 octobre 2014, le premier projet éducation d'une durée de trois ans financé par le PME pour le Togo (PERI-1) a permis de nombreuses réalisations : la construction de près de 1 000 salles de classe et de trois écoles normales

d'instituteurs, équipées en mobilier ; la fourniture aux écoles de 2,9 millions de manuels scolaires et guides du maître, permettant d'avoir un ratio confortable d'un livre de calcul et d'un livre de lecture par élève dans toutes les écoles primaires publiques ; l'octroi de subventions à plus de 3 700 écoles primaires (soit près de 80% des écoles primaires publiques et des écoles d'initiatives locales) pour l'acquisition des intrants pédagogiques ; et enfin le renforcement des capacités institutionnelles et communautaires .

David SOKLOU

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 09 AU 15 MARS 2015

BEL AIR	Rue du Commerce	22 21 03 21
SANTE	Près de NOPATO	22 21 58 41
NOTRE DAME DE MEDJ	Boulevard du 13 janvier, Angle Rue Gaitou-Face Byblos	22 20 56 94
PORT	Face Hôtel Sarakawa	22 27 61 88
CHATEAU D'EAU	Près château d'eau de BE	22 21 57 51
EMMANUEL	Face MIVIP Av.Duisbuirg Kodjoviakopé	22 21 30 98
MAIRIE	Face Mairie	22 21 26 39
GBOSSIME	Face Marché Gbossime	22 22 50 50
JUSTINE	291 Bd des Armées-Toikoin Habitat	22 21 00 01
N.D DE LA TRINITE	Sise au 20 Bd de la Paix à Super Taco	22 21 27 80
FOREVER	Tokoin Forever , face Garage Central Administratif	22 26 11 77
PAIX	Résidence du Benin	22 26 40 91
HEDZRANAWOE	Marché de Hédzranawoe	22 26 49 61
SAINT PIERRE	Sagboville Hédzranawoé,Boulevard Haho,	22 26 19 73
UNION	Boulevard Malfakassa, face crèmerie BAMUDAS- Bè Kpota	22 27 71 64
LE PROGRES	Ahadji-Kpota non loin de Zorro Bar	22 35 86 55
ELI-BERECA	Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de poste	22 51 22 82
LA REFERENCE	Adidogomé Assiyéyé, à côté du bar madiba	23 20 24 15
ACTUELLE	Route Ségbé Quartier Sagbado-Adidogomé	22 51 11 72
JAHNAP	Djidjolé-Gakli, près du Favonet Multimédia	22 51 22 86
SOLIDARITE	Rue Avedji vakpossito-pres de la station Total Totsi	22 50 37 07
CONFIANCE	Face GTA	22 25 39 32
DELALI	Agoè cacavéli Face Cour d'Appel	22 25 06 90
DIEUDONNE	Route de Leo 2000, non loin de FUCEC Agoe Téléssou	23 38 07 44
AGOE-NYIVE	A coté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé	22 25 83 38
ESPACE VIE	Agoè Téléssou Bd CEDEAO	22 32 87 20
DU CARREFOUR	Carrefour de l'Union, Non loin d'Agoè Assiyéyé	22 51 35 94
MAWUNYO	Agoè Sogbossito, en face de la station OANDO	22 42 34 64
VERSEAU	Près maison Bateau Baguida	22 27 34 53
DE L'EDEN	Route d'Aneho, face Cité Baguida	22 27 53 55



Siège: Agbalépédo
Edité par l'Agence
SIKKA CONSEIL
Récépissé
n°383/14/10/09/HAAC
BP: 80714
Email: echosdupays9@gmail.com
Maison de la Presse
Casier n° 26

Directeur de Publication

Augustin M. SIZING
90 03 18 24 / 22 34 13 57

Equipe de Rédaction

Sena A., Blan Patrick Deh
David S., Simeau EGLOU,
M. Mazé, Brel M.

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

Présidentielle du 15 avril prochain :

La cour constitutionnelle confirme Les cinq candidats dans la course

La course à la présidentielle est désormais légalement lancée, la cour constitutionnelle, institution chargée de valider les candidatures de ceux qui ont exprimé auprès de la CENI le souhait de briguer la magistrature suprême, vient de confirmer les cinq candidatures enregistrées en amont par la Commission Electorale Nationale Indépendante. Faure Gnassingbé, Fabre Jean Pierre, Aimé Tchaboré Gogué, Gerry Komandega Taama et Me Tchassona Traoré ont vu leurs dossiers validés par la plus haute cour en matière constitutionnelle au Togo. Si les candidats attendaient la confirmation de leur candidature avant de démarrer à proprement parler leur précampagne, c'est désormais chose faite. De Lomé à Cinkassé, les populations savent désormais le nom de chaque candidat,



Aboudou Assouma, Président de la Cour Constitutionnelle

reste que chacun arrive à présenter un projet de société pouvant susciter le charme des populations togolaises dans leur majorité.

Avec cette confirmation de la candidature des cinq, les analystes de la scène socio-politique togolaise se posent la question de savoir comment chacun compte lancer sa

campagne et sur quels piliers reposera le discours mobilisateur de chacun et autour de quel style de marketing politique chaque candidat bâtira sa communication politique. On retient cependant que sur les cinq candidats nous avons un Président en exercice qui veut briguer un autre mandat et

quatre opposants qui entendent tout mettre en œuvre chacun en ce qui le concerne pour accéder à la tête de l'Etat togolais. Rappelons en passant que l'opposition togolaise participe à ce rendez-vous électoral en rangs dispersés avec comme on le voit quatre représentants décidés chacun à en découdre

avec son ami ou compagnon d'hier. Une stratégie ou une posture qui est loin de déranger Faure Gnassingbé. Avec cette confirmation de candidatures et la mise en branle des différentes activités ça et là, le processus électoral est définitivement lancé et cet acte constitue pour les Saint Thomas une preuve que le processus électoral est irréversible. Reste maintenant à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), de fixer officiellement la date de début et de fin de la campagne électorale que l'on souhaite calme, fairplay, fournie, pleine de promesses, apaisée et sans violence. C'est donc parti et que le meilleur gagne lors de cette course politique impitoyable à l'accession d'un seul sur cinq à la magistrature suprême du Togo.

Siméau Eglou

Lancement du projet « e-Gouvernement » :

Le Togo numérise son administration publique

Le Togo entame un autre chantier de taille dans le cadre de la modernisation de son administration. Il s'agit du projet e-Gouvernement qui est entré dans sa phase active avec le lancement officiel des travaux de sa construction par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé ce mardi 10 Mars à Lomé. Prévu pour durer 18 mois, ce projet évalué à environ 13 milliards de F CFA, permettra la mise en réseau de toutes les institutions du pays par fibre optique afin de leur permettre d'échanger non seulement entre elles, mais aussi avec leurs clients de manière sécurisée et fluide avec un débit qui peut aller au-delà de 10 Gbits par seconde.

Financé par la coopération chinoise à travers un prêt à taux concessionnel d'Exim Bank de Chine, ce projet a pour principale site, la ville de Lomé qui devra abriter l'essentiel des infrastructures. Par le e-Gouvernement, il faudra comprendre une interconnexion des structures de l'Etat en un réseau fibre optique avec un accès à internet haut débit et des plates formes de services pour l'administration à l'image de la messagerie, de l'hébergement web, du stockage, et des applications métiers.

Le Togo veut au travers de ce projet promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, améliorer le fonctionnement interne de son administration et rendre les services publics plus accessibles aux usagers aussi publics que privés. « Le numérique est désormais appelé à jouer un rôle important au même



titre que les autres voies de communication et d'échange que sont les infrastructures routières, portuaires, aéroportuaires et ferroviaires », a souligné au cours du lancement du projet, la Ministre Cina LAWSON des Postes et de l'Economie Numérique.

Démarré en Juin 2014, la première phase de ce projet qui sera finalisé au plus tard en Décembre 2015, va relier entre elles, 287 institutions avec 439 bâtiments des secteurs public et privé notamment les Ministères, les institutions de la République, les banques, les assurances, les écoles et les hôpitaux. Ceci à partir de 219 sites dans la ville de Lomé qui sera entièrement couverte soit 185 Km de génie civil, 500 chambres souterraines, 1.200 Km de canalisation en

fourreaux et plus de 230 Km de câbles à fibres optiques.

Dans ce partenariat gagnant-gagnant entre le Togo et la république Populaire de Chine, la réalisation du projet e-Gouvernement selon les autorités, présente de nombreux intérêts majeurs : la baisse des coûts de communication au sein de l'administration, la simplification des démarches administratives, la dématérialisation des processus administratifs, le rapprochement entre l'administration et l'administré avec la mise en œuvre des services en ligne, la réalisation des visioconférences, et entre autres la mise en place d'une messagerie à l'échelle nationale.

Pour Liu YUXI, l'Ambassadeur de Chine au Togo, le réseau e-Gouvernement revêt une

importance économique et stratégique pour le pays par la création d'une nouvelle ère de technologie à large bande en améliorant ainsi la qualité de la fourniture de l'internet haut débit. Il précise que ce projet jouera un rôle important dans les domaines de la création d'emplois, de la formation des ressources humaines et du transfert de technologie. « Il va générer 400 emplois directs qualifiés. Par ailleurs, il posera les jalons pour le développement des technologies comme e-éducation, e-sécurité, e-santé etc..., ce qui ouvrira au Togo, une voie vers un centre de l'économie numérique de la région et permettra une réelle émergence conjointe aux pays de l'Afrique », a ajouté Liu YUXI.

Les acteurs de ce projet sont le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique qui est le maître d'ouvrage délégué et le HUAWEI Technologie, une société chinoise qui est le maître d'œuvre. Janvier dernier, une formation a été organisée au Togo et en France à l'endroit des techniciens et ingénieurs afin de leur permettre de se familiariser avec les équipements de dernière génération déployés dans le cadre de ce projet. Selon le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique, la deuxième phase du e-Gouvernement va très prochainement démarrer pour s'étendre à toute l'étendue du territoire national.

David SOKLOU

Le FNFI et l'émergence économique du Togo:

Un instrument pour l'autonomisation de la femme

Le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) qui a été initié par le chef de l'Etat à travers le Gouvernement Togolais a montré en un temps record la force du microcrédit et de son rôle dans l'amélioration des conditions de vie des populations en général et de celle de la femme en particulier. Partant du constat que les femmes, traditionnellement discriminées, pouvaient trouver, grâce aux services de la finance inclusive l'occasion de faire l'expérience de leur autonomisation financière, des études ont été effectuées sur le terrain (rencontres avec les bénéficiaires) et ont conclu que grâce à ce programme, les femmes acquièrent progressivement une place grandissante dans la vie économique du pays.

Nul n'a besoin de rappeler que le chemin vers l'émancipation de la femme togolaise reste encore un parcours de combattant et cela est d'autant plus compliqué si certaines mesures économiques favorables ne sont pas prises en faveur de la femme par les autorités. L'on peut ainsi dire que le chef de l'Etat togolais a vu juste en initiant le projet du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) qui en moins d'un an a reçu l'assentiment de toute la population togolaise surtout la gent féminine. Ce fonds qui a touché plus de 300 000 personnes en majorité des femmes, a permis un temps soit peu aux femmes d'alléger leurs responsabilités de ménages et de créer une dynamique de développement économique grâce à leur autonomisation financière. Par rapport à l'engouement que cela a suscité dans tout le pays, des études ont été effectuées et celles-ci ont révélé que l'autonomisation de la femme togolaise passerait par le FNFI si ce programme était davantage bien structuré et bien organisé.

Le 9 Mars dernier, deux nouveaux produits du FNFI ont été lancés par le Chef de l'Etat à Lomé. Il s'agit de l'Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF) qui a pour but de permettre aux jeunes en fin d'apprentissage et jeunes diplômés sans emploi ayant la volonté de se prendre en charge, de participer à l'inclusion financière. L'autre produit est l'Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (AGRISEF). Il permettra de renforcer le dispositif national de financement des activités agricoles en développant des mécanismes appropriés et durables afin de permettre à un grand nombre de petits exploitants d'accéder aux produits et services financiers répondant à leurs besoins.

Dans les ménages, tout le monde sait que si la femme est nantie, le bonheur de la famille est



garanti. On peut alors confirmer les témoignages de plusieurs bénéficiaires de l'APSEF (premier produit du FNFI) que le président de la République a sauvé plusieurs personnes de la pauvreté comme l'affirmait un bénéficiaire de Guerin-Kouka (préfecture de Dankpen) en ces termes : « un Président qui pense aux plus pauvres des hameaux les plus reculés de son pays, est un président vivant ». En vue de jeter de consolider les acquis de ce projet, l'initiative a été prise d'aller vers les bénéficiaires afin de les aider à s'organiser davantage. Il s'agissait d'aider tous les bénéficiaires du produit APSEF (premier produit du FNFI dont le succès n'est plus à démontrer), à s'organiser en réseaux afin d'être plus solidaires. Dans cette logique, une équipe technique a parcouru toutes les régions du Togo pour accompagner l'installation des comités de bénéficiaires du FNFI. Il s'agissait donc de rencontrer physiquement les bénéficiaires du fonds, de les sensibiliser davantage sur l'origine du micro crédit, sur le bien-fondé de son octroi et sur la nécessité pour les bénéficiaires de s'organiser en réseaux pour être mieux servis. Au cours de la sensibilisation, un accent particulier a été mis sur l'origine du fonds FNFI. Il a été expliqué aux populations bénéficiaires que le FNFI n'est pas un fonds « cadeau » comme le prétendent certains esprits mal intentionnés. Les populations bénéficiaires ont été informées que le FNFI est un projet du président du Gouvernement dont l'objectif premier est d'aider les Togolais à sortir de la

pauvreté. C'est pourquoi ce fonds est inclusif comme l'indique son nom : il n'exclut personne ; il ne tient pas compte ni de l'appartenance politique, ni de la confession religieuse, ni de l'origine ethnique des bénéficiaires.

Ainsi dans chaque village, la sensibilisation a abouti à la formation d'un comité de 05 membres dont 4 femmes et 1 homme. Ensuite les membres des comités de tous les villages de chaque canton se sont regroupés au chef-lieu du canton pour élire un comité cantonal de 7 membres dont 5 femmes et 2 hommes. Au niveau préfectoral, le comité est composé de 9 membres dont 7 femmes et 2 hommes. Partant de leur propre avis sur le programme FNFI, leurs préoccupations, leurs attentes ainsi que leurs suggestions, les bénéficiaires eux-mêmes déduisaient de la nécessité de la formation d'un réseau entre eux leur permettant d'avoir des informations fiables et pertinentes en temps réels sur le programme FNFI. Cela leur permettra également de sortir de l'ignorance qui leur a déjà causé d'énormes préjudices par le passé. Par ce réseau, les bénéficiaires deviennent désormais des interlocuteurs directs et incontournables du programme FNFI, évitant ainsi les intermédiaires indelicats. Ayant compris grâce à la sensibilisation qu'il est nécessaire de créer un réseau et de s'en approprier la gestion, les bénéficiaires eux-mêmes ont formé leurs comités villageois et cantonaux sous la supervision de l'équipe technique. Au

niveau villageois, les groupements bénéficiaires se retrouvent pour former le comité villageois ; au niveau cantonal, les comités élus dans les villages se retrouvent au chef-lieu du canton pour élire le comité cantonal. Ensuite, les membres des comités cantonaux se sont retrouvés au niveau préfectoral pour élire les comités préfectoraux. Il y aura les étapes régionale et nationale afin de former un grand réseau national des bénéficiaires FNFI, susceptible de constituer une force économique dans laquelle la femme sera plus autonome pour le bien-être des togolais.

Conscientes de la nécessité de la création de leur réseau FNFI, les populations bénéficiaires, ont émis des suggestions pour une meilleure réussite du programme en vue de l'amélioration de leurs conditions de prestation. Il s'agit entre autres de mettre en place un système de contrôle des Institutions de Micro-Finance (IMF) car pour les bénéficiaires, les micro-finance n'ont pas toujours respecté les délais de déblocage du crédit, ce qui fait qu'il n'a pas été utilisé à bon escient dans certains cas. Telle est d'ailleurs l'une des causes des difficultés de remboursement chez certains bénéficiaires, surtout les agriculteurs. Il faut que le moment de l'octroi du crédit corresponde au moment des besoins. Par exemple, le moment des cultures et des récoltes pour le cultivateur et le moment d'achat et de stockage pour le commerçant. Permettre de commencer le remboursement après la récolte (3 à 6 mois) et relever le taux de crédit à 100 000 f pour les paysans ; Amener les IMF à satisfaire à temps les dossiers en attente ; poursuivre le programme et augmenter le montant du crédit ; réduire les tracasseries dans le processus d'obtention et de remboursement du crédit car les bénéficiaires sont obligés de faire des allers et retours d'un milieu à un autre. Par exemple dans les zones rurales, le recouvrement n'est pas aisé, car ce sont les bénéficiaires qui collectent le remboursement et se déplacent à leurs frais pour aller remettre à la micro-finance ; ceci a entraîné des détournements de fonds de la part des responsables des groupements. En définitive, la formation du réseau des bénéficiaires du programme FNFI sur toute l'étendue du territoire, est une occasion pour les femmes de se rendre financièrement plus autonomes. Elles seront ainsi plus participatives dans les décisions économiques de leurs familles pour un Togo émergent.

Brel

Promotion des valeurs citoyennes :

Le PASCRENA finance une campagne de formation au civisme et à la citoyenneté

Le Ministère de la communication, de la culture, des arts et de la Formation Civique avec le soutien de l'Union Européenne (UE) à travers le Projet d'Appui à la Société Civile et à la R é c o n c i l i a t i o n Nationale(PASCRENA) a procédé le vendredi 06 mars dernier à Lomé au lancement officiel d'une campagne de formation au civisme et à la citoyenneté au Togo. Une cérémonie couplée de la présentation du manuel de formation au civisme et à la citoyenneté dans le pays.

Cette initiative entre dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de la formation civique et de l'éducation à la citoyenneté adoptée en juin 2014 par le gouvernement togolais. La campagne lancée va couvrir toute l'étendue du territoire. Au cours de la campagne qui démarre cette semaine, les organisations de la société civile sélectionnées devront former des leaders communautaires

et d'opinion qui sont les cibles directes de la campagne. Ce sont ces derniers qui se chargeront à leur tour de former les populations. « Ces organisations ont la lourde tâche de former les populations dans cette période sensible pour détecter et neutraliser tout germe de violence et de conflit potentiel », a indiqué Nicolas Berlanga-Martinez, le Chef de la délégation de l'UE au Togo.

« Nous sommes convaincus que les enjeux de la citoyenneté et du civisme sont au cœur du processus démocratique et du processus de développement. C'est pourquoi, à travers les initiatives que nous mettons en exergue par cette cérémonie, il s'agit pour le Gouvernement d'affirmer son engagement pour les valeurs citoyennes en rapprochant les administrations des administrés, et en encourageant les citoyens à une participation active à la vie

socioéconomique et politique de notre pays », a souligné Mme Kouméalo Anaté, Ministre de la Communication, de la Culture des Arts et de la Formation Civique. Pour le chef du projet au PASCRENA, M. Antoine VIART, cette campagne est une belle illustration du rôle que peuvent jouer les organisations de la société civile dans les politiques publiques notamment en termes d'information, d'éducation, de sensibilisation et de plaidoyer. « L'objectif de cette campagne est de sensibiliser et de former les citoyens togolais sur les notions de démocratie, de République, les droits à revendiquer et les devoirs à faire. Nous espérons, sur les six mois que la campagne va durer, toucher plusieurs milliers de Togolais », a-t-il laissé entendre à la fin de la cérémonie de lancement.

Pour ce qui concerne le manuel, il s'agit d'un document de 200 pages de



Signature de contrat avec les Organisations de la société civile

textes et d'illustrations comportant au total huit centres d'intérêts dont : la nécessité de la philosophie de l'éducation au civisme et à la citoyenneté, le sens de l'Etat, le sens de l'Etat de droit et de la démocratie, les comportements citoyens, la réconciliation nationale, les forces de sécurité et de défense nationale et le genre et l'équité. Ce document s'adresse à tout le public avec une approche pédagogique et didactique.

Pour la ministre de la Communication, de la Culture des Arts et de la Formation Civique, Mme Kouméalo Anaté ce document est un outil très attendu aussi bien par les enseignants que par les acteurs de la société qui sont convaincus que les enjeux liés à la citoyenneté et au civisme sont au cœur du processus démocratique et de développement dans le pays.

David

La STT de nouveau en assemblée générale ce Jeudi :

Vers un durcissement de ton du gouvernement

Depuis quelques temps, les assemblées générales de la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) sont devenues quasi hebdomadaires. Ce jeudi dans l'après midi, les travailleurs se donnent encore rendez vous au centre communautaire de Tokoin pour une assemblée générale extraordinaire devant décider de quoi seront faits les jours des semaines à venir. Le ton risque encore de monter suite à des informations du Gouvernement qui circulent faisant état d'un éventuel licenciement des enseignants grévistes. Pour la STT, un plan de licenciement des fonctionnaires grévistes est entrain d'être mis en place par le gouvernement.

Même si en assemblée générale le 06 Mars dernier, la STT a semblé mettre de l'eau dans son vain pour dit-elle, donner une chance aux négociations, la crainte d'une nouvelle grève n'est pas non plus à écarter. Surtout quand l'on sait que les travailleurs réunis au sein de cette synergie ont toujours menacé de durcir le ton si rien n'est fait du côté du Gouvernement pour la satisfaction des points inscrit dans leur plate forme revendicative.

Cette semaine a connu une accalmie relative avec une nouvelle forme de grève traduite par des cessations de travail entre 08h 08 et 11h 11 le mardi dernier et ce jeudi aux mêmes heures. Pour la STT, il s'agit à travers cette nouvelle stratégie, de faire comprendre aux uns et aux autres que la synergie reste ouverte pour la poursuite des discussions et négociations et de permettre à ce que les négociations puissent évoluer entre elle et le Gouvernement. Cependant, le ton risque encore de monter



Image d'une Assemblée générale de la STT

dans les jours à venir. Et pour cause, ce que les enseignants appellent une nouvelle menace du Gouvernement car une nouvelle note en date du 09 Mars et signée du ministre des Enseignements primaire et secondaire, Florent Maganawé, serait actuellement en circulation auprès des directeurs régionaux de l'éducation au Togo. A en croire cette note en effet, les enseignants qui ont déjà comptabilisés au moins 10 jours de grèves depuis la rentrée scolaire jusqu'à ce jour risquent de perdre leur emploi. Par ailleurs, poursuit la note, les Directeurs régionaux de l'éducation sont priés de procéder à l'identification au plan régional de tous les candidats potentiels prêts à exercer la profession enseignante.

Face donc à cette situation, la Synergie des Travailleurs du Togo face à la presse hier

mercredi, compte maintenir la pression et l'assemblée générale extraordinaire de ce jeudi décidera certainement des actions à mener. Au demeurant, la STT se dit plus que jamais déterminée dans la satisfaction de ses revendications. Lesquelles revendications qui concernent : le doublement de la valeur indiciaire, l'adoption de la grille salariale redressée par rapport aux 2 SMIG avec ajout de 10 points à l'indice d'avancement des agents publics de la catégorie B, la réinstauration du paiement sur le compte du budget général de l'indemnité de départ à la retraite de 12 mensualités, le relèvement de l'allocation familiale à 10 000 FCFA par enfant, le paiement d'une indemnité mensuelle de transport de 30 000 F CFA à tous les agents

publics, l'apurement des arriérés des allocations aux agents permanents, et entre autres l'harmonisation de l'âge de retraite.

On se rappelle que dès l'annonce de la grève observée par la STT la semaine dernière pour cause de rejet des conclusions par la base, le gouvernement a rappelé via un communiqué que cette démarche de la STT sort du cadre syndical et est donc illégal et avait donc menacé de sanctionner tous ceux qui suivront un quelconque mot d'ordre de grève. N'empêche, la grève a eu lieu. Ce qui est aussi incompréhensible est que les deux camps réaffirment chacun de son côté, leur volonté de poursuivre les négociations.

Il urge que le Gouvernement trouve la bonne formule pour résoudre définitivement cette crise qui, chaque jour qui passe, présente de nouvelles facettes et qui risque de dégénérer. Une situation non souhaitable, mais qui n'est pas non plus à écarter. Beaucoup de chose sont faites certes par le Gouvernement mais là, il est question de pouvoir trouver la bonne formule pour calmer la situation. Les travailleurs, de leur côté, doivent également savoir qu'une crise à répétition n'arrangera personne tant ils sont aussi des parents d'élèves et se font également soigner dans les formations sanitaires. A eux donc de voir ensemble avec l'employeur qui est le Gouvernement, ce qui peut être fait véritablement dans le court, moyen et long terme. Là, chacun devra alors démontrer sa bonne foi une fois de bon, en vue d'une résolution durable de cette crise.

David SOKLOU

Energie électrique :

D'importants investissements au service du développement du secteur

La vétusté du réseau nationale de distribution et les problèmes de délestage avec les coupures répétées de la fourniture de l'énergie électrique sont autant de maux qui préoccupent les acteurs du secteur de l'électricité au Togo. En décembre dernier, la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) présentait aux partenaires à travers une table ronde avec les bailleurs de fonds un programme d'investissements évalué à 170,35 milliards de francs CFA sur une période allant à 2028. Cette activité illustre bien tous les efforts du département en charge des mines et de l'énergie au cours de ces dernières années pour assurer à l'ensemble de la population, de l'énergie électrique indispensable à tous processus de développement.

Les ambitieux projets d'investissement à court, moyen et long terme en disent long sur les envies des autorités en charge du secteur de l'énergie au Togo. Par exemple, c'est au total 170,35 milliards de francs CFA sur trois périodes de 5 ans chacune, que le Gouvernement entend investir en ce qui concerne la distribution et 752,5 milliards de F CFA à investir dans le domaine de la production d'ici 2030.

Par ailleurs, au rang des chantiers qui **ECHOS DU PAYS n°214 du 12 Mars 2015**



Dammipi Noupokou, Ministre des mines et de l'énergie

attendent la CEET, figurent l'amélioration de la qualité de la production, la rénovation du réseau national de distribution, la diminution des taux de perte technique et entre autres l'amélioration de la situation financière. Déjà le plan directeur de développement des infrastructures d'énergie électrique au Togo a fait l'état des lieux de ce réseau et défini de nouvelles stratégies de développement sur des périodes bien précises. Il a pour grandes lignes : la production, le transport et la

distribution de l'énergie qui sont les trois sous secteur de l'électricité sur le plan nationale.

Dans le domaine du sous secteur Energie électrique, les principales activités dans le secteur de l'énergie sur les cinq (5) dernières années se présentent comme suit : En ce qui concerne l'éclairage public, le programme qui est entamé en 2009, se poursuit jusqu'à ce jour. Plusieurs villes, villages et quartiers de la ville de Lomé ont ainsi bénéficié de cette initiative. Déjà en

2011, 13 rues de la ville de Lomé pour une longueur totale de près de 19,6 Km ont bénéficiés de l'éclairage public. Il s'agit notamment des axes suivants : Rue du Grand séminaire, Rue Sagbado, Rue Notre Dame, Portion de la Rue Be PadeSouza, Rue 129 Aflao-Gakli, Cité Millénium, Rue Kilémou, Rue de la Nouvelle Présidence, Rue de France, Avenue François MITTERAND, Avenue calais, Avenue Charles de Gaulle, Avenue Sarakawa. Aussi les nouveaux villages électrifiés bénéficient-ils systématiquement de l'éclairage public. Cette politique a permis de renforcer la sécurité dans la ville de Lomé, de réduire les accidents de circulation, de faire émerger des activités génératrices de revenus le long des artères éclairées pour les populations et enfin de contribuer à améliorer l'aspect général de la ville de Lomé. Ce programme d'éclairage public s'est poursuivi et s'étend dans les villes de l'intérieur et localités rurales où les travaux d'électrification prennent en compte le volet éclairage public des rues, infrastructures communautaires pour ne citer que ceux là.

La Rédaction

Le trafic illicite de l'essence frelatée demeure un danger:

Un mort, deux voitures calcinées à Agoè

C'est un constat amère que l'on peut faire depuis le week-end dernier au niveau d'Agoé-Démakpoè du côté ouest de l'échangeur. Les épaves de véhicules sont pratiquement calcinées suite à un grand choc frontal. Et le feu ne serait pas intervenu si l'un des deux véhicules n'était pas lourdement chargé de bidons d'essence.

Le commerce du carburant frelaté qui a pris de l'ampleur ces derniers temps a toujours fait l'objet d'une interdiction de la part des autorités compétentes. Mais force est de constater que dans toutes les villes du Togo, cette vente est légion au vu et au su de tout le monde. Malgré les descentes sporadiques des agents de l'ordre pour sévir en ramassant tout, le phénomène continue de plus belle. Il ne s'agit pas de justifier la position de l'un ou de l'autre camp mais de mettre l'accent sur la dangerosité de la manipulation de ce produit hautement dangereux. Aujourd'hui on peut le dire sans trop se tromper que dans tous les quartiers de Lomé, on trouve des vendeurs à la sauvette et à chaque 200 m des bouteilles et ça marche dit-on. On constate une adhésion massive des jeunes à ce commerce au risque même de leur vie. Plusieurs raisons expliquent cet engouement des Togolais à cette activité interdite et de surcroît dangereuse en



matière de conservation. La première raison est que malgré les efforts que les gouvernants font pour réduire le chômage, le nombre de chômeurs augmentent d'année en année par suite de l'augmentation du nombre des diplômés. Ainsi dans leurs activités d'entrepreneuriat, la vente du carburant frelaté est en bonne place. Dans cette logique, il s'agit de pouvoir joindre les deux bouts avec les bénéfices qui, paraît-il, sont énormes. La deuxième raison est le goût du gain. Ceux qui se sont lancés dans cette activité ont gagné de l'argent et y ont pris goût au point qu'ils ne veulent pas cesser ça pour une autre activité non interdite. Peut-on

dire que cette activité nourrit-son homme ? On est tenté d'affirmer cette thèse mais à condition que la politique d'interdiction soit allégée. Malheureusement, cette interdiction est beaucoup plus d'actualité avec les affrontements entre vendeurs et forces de l'ordre. Les forces de l'ordre n'hésitent pas à ratisser régulièrement large en rentrant même dans les maisons à la recherche de l'essence frelatée. Dans cette perspective, on comprend alors le caractère dangereux de ce travail de contrôle et de saisie de ce produit en ce sens que toutes les deux parties sont exposées ; surtout que maintenant les vendeurs, malgré l'infraction commise, se

permettent de réagir parfois violemment. Le plus souvent, les populations ne comprennent pas l'acharnement des agents de l'unité spéciale « Entonnoir », spécialisée dans la chasse aux vendeurs d'essence frelatée. Or, les séances de patrouilles sont souvent transformées en des chasses et des courses poursuites dangereuses à l'allure de film américain entre jeunes vendeurs et agents de l'Entonnoir.

C'est la conséquence de l'une de ces courses-poursuites entre trafiquants et force de l'ordre qui ont donné lieu à cet accident. Selon les témoignages recueillis sur les lieux, il s'agit d'une voiture bourrée de bidons d'essence qui, ayant été poursuivie vers 2 heures du matin, a percuté le gros véhicule qui était garé. Parfois les agents peuvent débarquer par surprise pour fouiller la maison de fond en comble à la recherche d'endroits où sont entreposés cette substance prohibée par les autorités. Les cas de poursuite sont souvent spectaculaires, car dans le cas précis, le second chauffeur d'une seconde voiture chargée également d'essence, a évité de justesse le même accident. Le trafic illicite de l'essence est formellement interdit et tout le monde doit s'en tenir à cela.

Brel

Guinée/Ebola:

Un vaccin administré à une cinquantaine De volontaires

Un premier vaccin contre Ebola, le VSV-EBOV, en cours d'essai en Guinée, a été administré à une cinquantaine de personnes, a-t-on appris mardi de sources officielles et auprès de Médecins sans Frontières (MSF).

Une vingtaine de volontaires ont été vaccinés mardi lors d'une présentation de ces essais dans un centre médical de la banlieue de Conakry, a constaté un journaliste de l'AFP.

En tout, depuis le lancement des essais le 7 mars, une cinquantaine de personnes ont été vaccinées en Guinée, dont le ministre guinéen de la Santé Rémy Laham, et le coordinateur national de lutte contre Ebola, le Dr Sakoba Keïta, a précisé l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

"Ces essais ont pour objectif de



vérifier l'efficacité et l'innocuité du vaccin contre Ebola", sur la base du volontariat, a déclaré à l'AFP le Dr Aoubacar Soumah, de MSF. "Toute personne vaccinée est soumise à une observation de 30 minutes pour voir s'il n'y a pas de réaction", puis suivie à des intervalles prédéterminés, a-t-il

indiqué.

Le Dr Keïta, vacciné le 7 mars, a confié se "sentir bien" et ne pas éprouver d'effets secondaires, se félicitant que les premiers volontaires soient venus témoigner.

Le VSV-EBOV, l'un des deux vaccins les plus avancés contre le

virus, a été mis au point par l'Agence de la santé publique du Canada.

L'autre vaccin, développé par la firme britannique GSK (GlaxoSmithKline) avec l'Institut américain des allergies et des maladies infectieuses (NIAID) est testé depuis février au Liberia.

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, est partie en décembre 2013 du sud de la Guinée avant de se propager au Liberia et à la Sierra Leone.

Elle a fait quelque 10. 000 morts identifiés, un nombre nettement sous-estimé de l'aveu même de l'OMS, dont plus de 2. 100 en Guinée, pour près de 24. 000 cas recensés, à plus de 99 % dans ces trois pays

Côte d'Ivoire :

Simone Gbagbo ou la chute d'une « reine d'Afrique »

Le procès devant la cour d'assises de l'ex-Première dame ivoirienne et de ses co-accusés s'est conclu ce 10 mars avec l'annonce du verdict par les jurés. La sentence est particulièrement salée pour Simone Gbagbo. Portrait.

A la surprise générale, les neuf jurés de la cour d'assises d'Abidjan ont condamné l'ex-Première dame Simone Gbagbo à vingt ans de prison et à la privation des droits civiques. Une sentence d'autant plus surprenante que, dans son réquisitoire, l'avocat général n'avait requis qu'une peine de dix ans.

Le verdict est tombé aux premières heures du mardi 10 mars, au terme de deux mois d'un procès-fleuve au cours duquel le tribunal a jugé 79 personnes pour leur rôle dans les violences de la crise post-électorale que la Côte d'Ivoire a traversée entre 2010 et 2011. Ces violences avaient éclaté après le refus de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo de reconnaître sa défaite au scrutin de novembre 2010 face à son adversaire Alassane Ouattara, au pouvoir depuis quatre ans. Tous les accusés jugés dans le cadre du procès qui vient de se clore étaient liés au régime Gbagbo, tout comme l'épouse de l'ancien président considérée comme une protagoniste majeure de la sanglante crise qui a duré cinq mois et a fait 3 000 morts. Simone Gbagbo était accusée de « participation à un mouvement insurrectionnel », « troubles à l'ordre public » et « constitution de bandes armées ».

La veille au soir du verdict, celle-ci avait conclu l'audience pendant laquelle les accusés se sont succédé à la barre pour dire un dernier mot avant que la cour ne se retire pour délibérer. Debout, un micro à la main et vêtue d'un pagne bleu – symbole d'espoir ? -, elle avait déclaré qu'elle pardonnait à l'accusation ses « injures » et ses « outrances » à son égard.

« J'ai trouvé les avocats de la partie civile outranciers, s'était-elle plainte. J'ai subi humiliation sur humiliation durant ce procès. Mais je suis prête à pardonner. Car si on ne pardonne pas, ce pays connaîtra une crise pire que ce que nous avons vécue ». Manifestement, ces paroles conciliatrices n'ont pas ému les jurés qui ont choisi de renchérir la peine requise par le parquet.

Une nouvelle humiliation

Aux dires des témoins, celle que les Ivoiriens appellent leur « Dame de fer » n'a pas bronché à la proclamation de la sentence. Elle s'était mentalement préparée pour « faire face à toutes les éventualités », si l'on en croit son conseil. « Même si elle est affectée, elle demeure sereine, car elle est



confiante que la vérité finira un jour par éclater », affirme son principal avocat, Me Rodrigue Dadjé, dont la plaidoirie passionnée la semaine dernière réclamant l'acquittement de sa cliente avait marqué les esprits.

Il avait fondé toute son argumentation sur la faiblesse de l'instruction. « Le dossier est vide, aucun élément à charge contre ma cliente, ni preuves, ni faits matériels, rien. En réalité, les infractions n'existent pas et ne sont qu'un prétexte à ce procès », avait-il expliqué à RFI. Et d'ajouter : « Si la justice ivoirienne n'était pas aux ordres du pouvoir, ma cliente serait aujourd'hui acquittée. » Pour injustifiée qu'elle soit aux yeux de son camp, cette condamnation à vingt ans de prison est une nouvelle humiliation pour Simone Gbagbo. Celle-ci misait sur une libération conditionnelle, après avoir vécu pendant quatre longues années en résidence surveillée à Odienné, loin des siens, dans le nord-ouest du pays. Elle avait demandé à être incarcérée à la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (MACA) pour se rapprocher de sa famille, mais sa requête n'avait pas été prise en compte par les autorités. C'est seulement en décembre dernier qu'elle a été transférée à Abidjan pour son procès. La descente aux enfers de l'ex-Première dame a commencé le 11 avril 2011, lorsque les combattants pro-Ouattara, aidés par les militaires français, ont fait irruption dans le sous-sol du palais présidentiel à Abidjan et ont arrêté le couple Gbagbo, mettant un terme aux violences post-électorales. Le couple a failli se faire lyncher par la foule.

Les images de Simone Gbagbo, tresses arrachées et regard apeuré, se tenant derrière son mari hagard, avaient fait à l'époque le tour du monde.

Quelques jours plus tard, elle était envoyée à Odienné comme prisonnière pour être détenue dans une résidence privée. En état de choc, cette chrétienne évangélique fervente s'était repliée dans la prière et des lectures des ouvrages religieux.

« Trop intelligente pour une femme »

Simone Ehivet Gbagbo est née en 1949, près de Grand-Bassam, à l'est d'Abidjan, dans une famille nombreuse. Son père était gendarme. Etudiante brillante, elle s'est spécialisée en linguistique et histoire, tout en se passionnant dès le lycée pour le militantisme syndical et politique.

Militante née, elle a connu sa première interpellation policière à l'âge de 17 ans. « Déjà, Simone sortait du lot, écrit Vincent Hugué dans son livre-portrait des premières dames africaines (Reines d'Afrique, Perrin, 2014), en citant un ancien compagnon de lutte de son héroïne. Sûre d'elle, cassante. Trop intelligente pour une femme. »

Une intelligence exceptionnelle dont Simone Gbagbo a encore fait preuve récemment. Pas plus tard que le 23 février, pendant son audition publique au Palais de Justice d'Abidjan. Neuf heures durant, elle y a croisé le fer avec les avocats de la partie civile, a battu en brèche leurs logiques et démonté les témoignages à charge peu fiables présentés par l'accusation. Au dire des observateurs de la presse internationale, elle a dominé le débat, suscitant parfois l'hilarité générale aux dépens de ses adversaires.

Réduite au silence depuis son arrestation il y a quatre ans, l'ex-Première dame a aussi profité de cette tribune judiciaire pour se livrer à des diatribes enflammées contre la France, ancienne puissance

coloniale, et le régime ivoirien actuel. Pour Me Rodrigue Dadjé, la performance de sa cliente pendant son audition a montré que celle-ci se situait « à un niveau d'intelligence et de compréhension largement au-dessus de la moyenne ».

Simone Gbagbo est bien loin aussi des stéréotypes des Premières dames ordinaires. Ni une potiche, ni une écervelée, elle est de la trempe de sa modèle Jihane al-Sadate, l'épouse de l'ancien président égyptien Anouar el-Sadate. C'est une vraie femme politique, au passé militant, qui fut emprisonnée et torturée. « Ma position actuelle, aimait-elle à rappeler pendant la présidence de Laurent Gbagbo, je la dois à ma trajectoire, pas au poste de mon mari. »

Crime et châtements

Simone et Laurent Gbagbo se sont mariés en secondes noces en 1989. Le couple se connaissait depuis le début des années 1980, lorsqu'ils ont fondé ensemble l'embryon de ce qui deviendra sept ans plus tard le Front populaire ivoirien (FPI), l'instrument de leur conquête du pouvoir. Simone Gbagbo a soutenu son mari dans son accession à la présidence en 2000. Véritable éminence grise de Laurent Gbagbo, elle a profondément influencé son action à la tête de l'Etat ivoirien, notamment dans les 5 mois qui ont précédé sa chute.

Malgré les brimades et les exactions qu'elle eut elle-même à subir en tant qu'opposante dans les années 1970-1990, Simone Gbagbo s'est révélée être une « présidente » à poigne. Ses adversaires l'ont accusé notamment d'être liée à des « escadrons de la mort ». Ces derniers seraient responsables de nombreux crimes non élucidés des années Gbagbo perpétrés contre des partisans d'Alassane Ouattara, mais aussi contre le journaliste franco-canadien Guy-André Kieffer, disparu en 2004 en plein Abidjan. Autant d'accusations que le camp Gbagbo a toujours nié, renvoyant la responsabilité sur les ex-rebelles ivoiriens.

Beaucoup d'Ivoiriens avaient espéré que le procès-fleuve d'Abidjan permettrait de résoudre ces énigmes qui continuent d'envenimer la vie publique ivoirienne, quatre ans après l'arrestation du couple Gbagbo. Il n'en a rien été.

Loin d'éclairer le passé, la sentence spectaculaire infligée à l'ex-première dame a dû sonner aux oreilles de la société civile de la Côte d'Ivoire comme un aveu cinglant de l'incapacité de sa classe politique à conduire le pays vers l'indispensable réconciliation nationale.

Rfi

Mali:

La concertation de Kidal s'ouvre dans un climat électrique

La concertation voulue par la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) s'ouvre sous très forte pression à Kidal. Le 1er mars dernier à Alger, les mouvements favorables à un statut particulier pour le nord du Mali ont souhaité se concerter avec leur base avant de signer le projet d'accord de paix déjà paraphé par le gouvernement malien et des groupes pro-Mali du nord. La réunion est finalement repoussée à jeudi matin compte tenu de la l'ambiance sur place.

Les échos qui parviennent de Kidal depuis hier mercredi matin parlent d'ambiance électrique, de « pression totale ». La petite ville est noire de monde. Les populations civiles, venues des alentours ou de plus loin par les pistes, sont remontées à bloc : pas question de signer le document d'Alger selon elles. Cet accord est « notre arrêt de mort », « on ne va pas céder, on ne va



pas reculer », entend-on chez les manifestants, au point que les chefs politiques et militaires ont décidé de reporter à demain jeudi la grande réunion commune.

D'ici là, les responsables se retrouvent en petits comités toute la journée, en conclave avec la jeunesse, les femmes,

les combattants... Une réunion avait lieu ce mercredi midi, et d'autres étaient prévus dans l'après-midi. L'objectif de la CMA est de lire et d'expliquer le document d'Alger à tous les délégués de la jeunesse, des chefs de faction et de tribu, ainsi qu'à ceux des réfugiés.

De l'avis de témoins sur place, il sera

bien difficile de faire évoluer les positions. Ce représentant du camp de Djibo, Sidi ag Baye, explique depuis Kidal qu'on « ne peut pas nous imposer ce que l'on ne voulait pas ». « On veut une paix qui tienne compte de notre spécificité, on veut une paix qui tienne compte du développement de notre territoire, on veut une paix qui, même si elle reconnaît l'intégrité territoriale du Mali, reconnaisse au moins notre identité chez nous. Je vous le dis très clairement, ce n'est pas une paix », assure Sidi ag Baye.

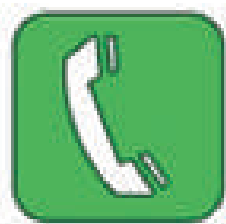
L'embarras des chefs de la CMA semble réel. Ces derniers sont conscients de se trouver pris en tenaille entre la communauté internationale, qui attend des mouvements, qu'ils signent ce document, et une population remontée à bloc contre le projet d'accord d'Alger.

rfi

Annnonce

Pour tout renseignement,
information ou conseil

contacter le centre d'appel
au N° VERT

 8201*

* Disponible tous les jours et heures ouvrables



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

MESSAGE ECHOS DU PAYS

Togolais du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, le vote pour la présidentielle prochaine est un acte civique par lequel tu participes au choix du premier dirigeant du pays pour les cinq (5) ans à venir.

Cette période n'est qu'un passage comme bien d'autres.

La passion et la violence sont à proscrire. Main dans la main, mobilisons-nous pour un scrutin libre, transparent et apaisé sur la Terre de nos Aïeux.